

Avis de constitution

SOCIETE « ASMA SERVICES PLUS »

Siège Odienné, COTE D'IVOIRE ODIENNE QUARTIER
SOCIDO, Lot 607, Ilot 81

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/11/2025, et enregistrés le 24/11/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ASMA SERVICES PLUS »

Objet : La société a pour objet directement ou indirectement en tout pays et particulièrement en COTE D'IVOIRE :

- Vente de fournitures de bureau ;
- Vente de matériels de bureau ;
- Vente de matériels informatique ;
- Vente de mobiliers de bureau
- Service de reprographie
- Location de matériels de bureau
- Construction de bâtiments
- Travaux publics ;
- Aménagement de bureau ;
- Aménagement de terrains ;
- Rénovations ;
- Vente de produits alimentaires ;
- Commerce général ;
- Entretien divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières,

commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Odienné, COTE D'IVOIRE ODIENNE QUARTIER SOCIDO, Lot 607, Ilot 81

Dirigeant(s) Mme SOGODOGO AICHATA PRISCA (GÉRANT)

RCCM: n°CI-ODN-01-2026-B13-00001 du 13/01/2026 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 13/01/2026

